



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 3311

Texte de la question

SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Germinal Peiro, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Germinal Peiro. Monsieur le ministre, de l'agriculture, plus de la moitié des départements français connaissent une période de sécheresse extrêmement grave et ont dû prendre des mesures de restriction des différents usages de l'eau. Cette sécheresse que l'on compare déjà à celle de 1976 place l'agriculture et en particulier le secteur de l'élevage, déjà durement frappé par la crise, dans une situation dramatique.

De nombreux éleveurs ne sont plus en mesure de nourrir leurs troupeaux et en sont réduits à faire abattre une partie de leurs animaux.

Face à cette situation exceptionnelle, nous attendons du Gouvernement qu'il prenne des mesures exceptionnelles pour assurer l'alimentation des animaux et la survie financière des exploitations.

Pour l'instant, vous avez pris quelques mesures techniques. Elles sont insuffisantes, nous le savons tous. À l'instar de ce qu'ont déjà fait certaines régions, les agriculteurs attendent du Gouvernement des engagements financiers et des actes pour éviter la spéculation sur le fourrage, la paille et les aliments du bétail.

Monsieur le ministre, que répondez-vous aux propositions que nous formulons comme le font les organisations professionnelles et syndicales. Interdire le broyage des pailles, encadrer le prix de l'alimentation du bétail, réserver les deux millions de tonnes de céréales destinées aux agro-carburants à l'alimentation des animaux, allouer une aide financière d'urgence au secteur de l'élevage.

Monsieur le ministre, sans ces mesures d'urgence, vous le savez, la sécheresse risque de porter un coup fatal à la filière élevage qui connaissait déjà une crise sans précédent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Je sais, monsieur Peiro, que vous êtes un spécialiste des questions agricoles et attaché, comme moi, à la défense de l'agriculture française.

Vous savez aussi bien que moi que nous avons déjà commencé à prendre les mesures d'urgence que vous réclamez. L'élevage est la priorité absolue, car des dizaines de milliers d'éleveurs sont aujourd'hui non seulement confrontés à une situation économique difficile, mais également dans une situation de détresse et de désarroi personnel extrêmement profond.

La priorité consiste à mobiliser l'ensemble de l'alimentation animale disponible sur le territoire français : fourrage ou paille. J'ai reçu ce matin le président de la SNCF pour voir comment nous pouvions assurer le transport des pailles d'un point à l'autre du territoire, en utilisant le ferroutage, plutôt que des camions. Nous avons mis en place des contrats inter filières, qui garantissent la livraison de paille en quantité suffisante sur plus de quarante départements français à un prix fixe et garanti de moins de 25 euros la tonne. Je le répète, il est indispensable qu'il n'y ait pas de spéculation sur les pailles. Nous assurerons la mobilisation totale des fourrages et des pailles. J'ai indiqué, hier, aux préfets que si jamais il devait y avoir de la spéculation à un point ou à un autre du territoire, il leur fallait prendre des arrêtés d'interdiction de broyage des pailles pour empêcher cette spéculation. Ils ont déjà commencé à le faire sur certains points du territoire.

La deuxième priorité est la mobilisation de la trésorerie. Nous l'avons fait en convoquant le Fonds national de garantie des calamités agricoles pour le milieu du mois de juin. Ce fonds n'avait jamais été réuni aussi tôt depuis sa création.

Nous avons également demandé aux banques de participer. Ainsi, 700 millions d'euros ont été mis sur la table à disposition immédiate pour les prêts des éleveurs qui pourraient être concernés.

La trésorerie, c'est également les aides européennes. Elles seront versées au 16 octobre.

Dernier point essentiel : il faut éviter l'effondrement des cours des bovins en France ou en Europe. J'ai déjà alerté la Commission européenne pour qu'elle prenne, à son tour, des décisions communautaires essentielles, pour éviter l'effondrement du cours des bovins sur le territoire national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3311

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juin 2011